

Consentement à la prise de photos des plaies et leurs usages



Au cours de votre prise en charge, des photographies de vos plaies vous seront peut-être réalisés à intervalles réguliers.

La photographie des lésions fait partie des informations utiles au diagnostic, elle est également importante pour apprécier l'évolution de la plaie.

La photographie est un plus lors des échanges entre les professionnels de santé évoluant autour de vous.

Lors de la prise de vues, l'équipe médicale et paramédicale sera vigilante sur le respect de la confidentialité et de votre anonymat (absence de signes distinctifs).

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à poser vos questions aux soignants.

Je soussigné donne mon consentement éclairé pour que des prises de vues soient faites autant que de besoin lors de la prise en charge de ma (mes) plaie(s) par l'équipe soignante.

Ces clichés pourront être utilisés (Plusieurs cases peuvent être cochées) :

- pour le suivi dans un dossier de soin et partagé par le biais des messageries sécurisées par vos acteurs de santé,
- à des fins pédagogiques,
- ou lors de formations ou congrès.

Toute autre utilisation devra faire l'objet d'un consentement spécifique.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature du Patient (ou Personne de confiance)

"J'ai compris que vous souhaitiez faire une (ou des photographies) de la plaie et l'accepte

Identification & Signature
du professionnel de santé

